

Dossier de candidature

Dispositifs EDC 20..... / 20.....

A COMPLÉTER EN LETTRES CAPITALES

Dispositif(s) choisi(s)

Prima'Sup ☐

Disponibilités : ☐ lundi ☐ mardi ☐ mercredi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ week-end

Précision jours / heures

Informations personnelles

NOM DE NAISSANCE

Prénom·s

Sexe

Date de naissance Lieu

Adresse (n° + voie)

Complément d'adresse

Code postale Ville

Téléphone N° étudiant

Mail

Moyen(s) de transport ☐ voiture ☐ bus ☐ vélo / trottinette ☐ à pied ☐ moto / scooter

Scolarité

Moyenne générale de l'année dernière en classe de

UFR (LSH, SEE, etc) : Formation :

Faisais-tu partie des **dispositifs** l'année dernière ?

Lequel :

Souhaites-tu valoriser ton engagement dans le cadre du module "Valorisation de l'engagement étudiant"

Contact en cas d'urgence

Prénom NOM

Téléphone Mail

Pour mon accompagnement

Explique les raisons pour lesquelles tu te portes candidat aux dispositifs

.....

.....

.....

.....

Quelles sont tes centres d'intérêt et / ou activités extra-scolaires (sportives, culturelles, associatives, etc) ?

.....

.....

.....

.....

Observations éventuelles

Fais nous savoir si tu as des remarques ou problématiques spécifiques...

.....

.....

.....

.....

Charte d'engagement tuteur

A COMPLÉTER EN LETTRES CAPITALES

Cette Charte d'Engagement a pour but de définir les engagements moraux et actifs de tous les intervenants (Tuteurs, Elèves et Parents d'Elève) dans l'opération des dispositifs "Egalité des Chances".

L'accompagnement à la scolarité c'est :

- Une action complémentaire de celle des établissements scolaires et du travail des enseignants.
- Un travail en partenariat : le tuteur, l'élève et les équipes de l'établissement ou du DRE doivent fixer ensemble les objectifs des séances.
- Un travail sur l'orientation scolaire, la confiance en soi et l'éveil de la curiosité.
- Le développement des compétences d'initiative, d'autonomie et de responsabilité.
- L'instauration d'une relation de confiance entre le tuteur et l'élève.
- Rendre l'élève « acteur » de sa scolarité et le valoriser.
- Encourager l'élève en le motivant et en lui faisant prendre conscience de ses capacités.

Ce n'est pas :

- Du soutien scolaire ni un cours particulier.

Une année exceptionnellement allégée

Cette année, à titre exceptionnel et contrairement aux années précédentes, le dispositif sera allégé. Le nombre d'ateliers et de sorties culturelles pourra ainsi être réduit afin de tenir compte de cette organisation particulière.

Cette année allégée ne remet toutefois pas en cause les principes fondamentaux du dispositif : l'implication, l'assiduité, le sérieux et la motivation des élèves restent essentiels au bon déroulement des ateliers et des sorties.

L'assiduité :

- Le tuteur s'engage à suivre la formation sur les dispositifs en début d'engagement.
- Le tuteur se doit de s'engager au mieux dans l'accompagnement de ses élèves. Il doit faire preuve d'investissement et de motivation tout au long du parrainage.
- Pour un meilleur suivi, le tuteur se doit d'être assidu et sérieux. Le tuteur s'engage à répondre et à maintenir le lien avec le SARE.
- Le tuteur s'engage à prévenir le SARE et l'établissement de l'élève si un élève ne se présente plus aux séances.
- En cas d'abandon, le tuteur s'engage à informer sans délai le SARE et à trouver un tuteur relais.

La compensation financière :

- Une feuille de suivi doit être remplie à chaque fin de séance. Chaque séance fera l'objet d'un défraiement (7€ par séance).
- Votre engagement pourra être valorisé dans le cadre du module « Valorisation de l'engagement étudiant ».

Je soussigné-e assure avoir pris connaissance de la charte d'engagement concernant le tutorat des dispositifs « Égalité des Chances ». Je m'engage à respecter, ou à faire respecter au mieux les règles qui y sont établies.

La signature de cette charte par l'élève est un engagement moral que chaque participant s'engage à respecter.

Date et signature :

Droit à l'image

Autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image

Afin de promouvoir les dispositifs d'égalité des chances, des montages photos et vidéos sont réalisés pour présenter le panel d'activités proposées aux participants (tuteurs et tutorés).

Aussi toutes les activités du projet sont susceptibles d'être filmées et/ou photographiées, nous vous demandons donc, de prendre connaissance du document ci-dessous et de le signer si toutefois vous acceptez de vous voir figurer sur les photographies et vidéos.

Je soussigné-e :

Demeurant :

Complément d'adresse

Code postale

Ville

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans la cadre des dispositifs d'égalité des chances : « **Cordées de la Réussite Prima'Sup** », organisés par le Service Accompagnement à la Réussite des Etudiants de l'Université de Perpignan Via Domitia.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à :

Le :

Signature :